

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
11.02.2021	2021-175	2.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 04 DU 11 FEVRIER 2021

46 questions, numérotées 2021-171 à 2021-216

DELIBERATION

FLERS PROJET PLANCAION BILAN DE LA CONCERTATION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo,

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompiere), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Sylvain LEMOINE (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Claude MONTEBAULT (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompiere), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Stéphane JOUIN (Saint Clair de Halouze), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Stéphane LEBOUGRE (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE	Sandrine DESTAIS	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
Bruno ASSELOT	Yves GOASDOUE	Ensemble de la séance
Agnès MORICE	Jacques FORTIS	
Emmanuelle BERGOT	Jean-François BRISSET	
Tâm NGUYEN	Jean-François BRISSET	

Excusée : Dominique ARMAND (2021-189 à 2021-216)

Absents : Lori HELLOCO (2021-171 à 2021-181) - Sylvain LEMOINE, Gérard PIERRE, Yvette LERICHOME, Marc SIMON, Olivier BREUIL, Christine GERVAIS et Sylvie DUFOUR (ensemble de la séance)

Question	Présents	Votants
2021-171 à 2021-181	65	69
2021-182 à 2021-188	66	70
2021-189 à 2021-194	65	69
2021-195	65	66
2021-196 à 2021-214	65	69
2021-215	65	67
2021-216	65	69

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
04.02.2021	19 H 30	Régine POTTIER	22 H 30	12.02.2021	

EFFECTIF
En exercice : 77
Quorum : 26

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.02.2021	2021-175	2.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Michel DUMAINE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 1</u> Commission Urbanisme de Programmation et Politique de l'Habitat		03	28.01.2021	1	
CONSEIL	Séance	04	11.02.2021	N° d'ordre	N° délibération
				5	2021-175

OBJET	FLERS – PROJET PLANCAION – BILAN DE LA CONCERTATION
--------------	--

SDC/EA

Chers Collègues,

Flers Agglo a pris l'initiative de définir un périmètre projet de la ZAC dit « du Plancaïon » sur la commune de Flers, dans le but de procéder au renouvellement urbain des anciens sites de la Blanchardière et de la Butte aux Loups et d'aménager le secteur de la gare.

Par délibération n° 2017-265 en date du 28 septembre 2017, le Conseil Communautaire a ainsi défini les objectifs d'aménagement, le projet de périmètre de ZAC et les modalités de concertation préalable à la création de la ZAC du Plancaïon.

Par délibération n° 2018-516 du 6 Juin 2018, le Conseil Communautaire a approuvé la convention « démarche Intégrée Gare » avec l'EPFN et la Région Normandie. Dans ce cadre, une étude d'aménagement urbain a été confiée au bureau d'étude « La Fabrique Urbaine ».

Par délibération n° 2020-101 du 8 octobre 2020, la zone du Plancaïon sur Flers a été déclarée « opération d'aménagement d'intérêt communautaire », au sens de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme.

Le projet global d'aménagement a pour vocation de renforcer l'attractivité du centre-Ville de Flers et du quartier de la gare avec un développement d'activités commerciales, artisanales, tertiaires et de logements. La connexion entre le centre-ville et le nouveau quartier pourrait être renforcé par la création d'une passerelle piétonne et vélo, la création du champ libre (mail piéton avec verdissement des espaces publics) et par le réaménagement de la rue Durmeyer en tant qu'axe structurant connecté aux routes de Ger et rue Louis Toussaint (renforcement des modes doux). La prise en compte de l'environnement par la création de continuité écologique sera au cœur du projet.

En application de la délibération n° 2017-265 du 28 septembre 2017, et de l'article L 103-2 alinéa 4 du code de l'Urbanisme, Flers Agglo a décidé d'engager une concertation publique, qui s'est déroulée pendant toute la durée de l'étude du projet selon les modalités suivantes :

- informations du projet sur le site internet de Flers Agglo avec une page dédiée à la zone du Plancaïon
- cahier de suggestion par la mise en place d'un lien « contact » permettant à toutes personnes de faire part de ses observations et suggestions : pas de mail, mais deux appels téléphoniques pour des précisions sur le projet
- annonce d'une réunion publique du 4 décembre 2019 sur ce même site internet, avec affiche apposée dans le secteur, présence d'une vingtaine de personnes

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.02.2021	2021-175	2.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- affichage le 24 janvier 2020 sur le site de panneaux explicitant le projet : 2 panneaux installés sur chaque point : sur la rue Schnetz (portail du parc du château de Flers), la rue de la Fonderie (clôture du site faurecia de la Butte aux Loups), sur la rue Durmeyer (clôture de Flers agglo), sur la rue nationale (clôture du parking à gauche de la médecine du travail), panneaux toujours en place.
- réunions de concertations avec les chefs d'entreprises, de commerces, les responsables d'association et habitants inclus dans le périmètre initial du projet les 24 avril 2019, 19 novembre 2019, 19 janvier 2020 et le 18 décembre 2018 avec les associations environnementales, de cyclisme et d'économies sociale et solidaire.

Au cours de cette concertation, des questions ont été formulées et des suggestions sur le projet, notamment sur la nécessité de reprendre la rue du Parc qui est déjà très utilisée pour les livraisons des activités présentes sur la zone, d'intégrer une piste/voie cyclable sur la rue Durmeyer, de créer un arrêt de bus sur la rue Durmeyer pour améliorer l'accès au site et enfin sur l'intérêt de créer une passerelle piétonne pour relier le centre ville. Ces éléments ont été repris dans les projets à venir.

Les questions posées lors de la réunion du 4 décembre 2019 portaient sur le stationnement, les aménagements hydrauliques, le projet Leclerc, le trafic des poids lourds, le devenir des bâtiments actuels et notamment des sheds et de l'ancien bâtiment « Nozal », et enfin sur les cheminements vélos.

Des réponses ont été apportées à toutes ces questions qui ont consisté en des explications des éléments du projet tels qu'ils étaient connus lors de la réunion.

En conséquence, le projet peut donc se poursuivre et il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le bilan de la concertation.

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.103-2 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme intercommunal,

Vu la délibération n° 2017-265 en date du 28 septembre 2017 définissant les objectifs et les modalités de la concertation,

Vu le compte rendu de la réunion publique du 4 décembre 2019.

Annexes

- ✓ affiche d'information de la réunion publique du 4 décembre 2019
- ✓ compte rendu de la réunion publique du 4 décembre 2019.
- ✓ photos des affichages du projet sur le domaine public réalisés le 24 janvier 2020
- ✓ panneaux d'information installés sur le domaine public
- ✓ page internet sur le site de Flers Agglo
- ✓ articles sur le projet

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.02.2021	2021-175	2.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – TIRER** les conclusions du bilan de la concertation qui n'entraînent pas de nouvelle modification du projet de la zone du Plancaïon.
- 2 – VOUS PRONONCER** pour la poursuite du projet de la zone du Plancaïon tel qu'il est connu à ce jour.
- 3 – AFFICHER** pendant un mois au siège de Flers Agglo et en mairie de Flers la délibération. Elle fera l'objet d'une mention dans un journal diffusé dans le département. Elle sera en outre publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.2121-10 du Code général des collectivités territoriales.
- 4 – AUTORISER** Monsieur le Président de Flers Agglo à prendre tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Le Président,

Yves GOASDOUÉ